

Cette situation place comme on le voit, les grandes maisons à la merci des détaillants et, pour mettre le commerce intérieur du pays sur une base plus saine, le besoin se fait sentir d'adopter des termes de crédit plus courts et de les faire commencer du jour même de l'expédition.

De cette façon on espère obtenir des commandes plus petites, mais plus fréquentes, en même temps que des paiements plus fréquents, mais plus réguliers, et le commerce en général se ferait dans des conditions plus profitables.

Agréez, etc.

Le Consul général de Belgique au Canada.

J. DE BERNARD DE FAUCONVAL.

